

## DISCUSSION ET PERSPECTIVES DE TRAVAIL

---

### A. GARRIGOU

- « D'autres questions par rapport à l'intervention de Dominique ? Alors peut être qu'on pourrait entamer, je dirais, le deuxième niveau de discussion ; je pense qu'il est important pour peut être clôturer la journée.

Donc, je vous rappelle qu'aujourd'hui nous avons « innové » au niveau de la SELF en essayant de proposer une formule souple, qui essaie de coller à des questions que l'actualité ou que les partenaires sociaux, que l'Etat nous renvoient du point de vue de notre discipline ; du point de vue aussi de la pratique de l'ergonomie. Et donc, en introduction j'avais essayé de présenter le fait que vraiment l'objectif (et je crois qu'il est atteint) de départ, était de commencer à brosser un ensemble de pratiques différentes sans aucune visée de standardisation mais plus de cerner ces différences.

On a vu apparaître donc, selon les structures, selon les contraintes, des formes différentes et je pense que c'était intéressant. Maintenant, reste à continuer sur cette base pour : d'une part essayer de structurer, de formaliser ce point de vue multiple et je crois que là au niveau du conseil d'administration de la SELFon va s'y attacher.

Et puis, par la suite, d'aller rencontrer un certain nombre d'acteurs, je dirais institutionnels que ça soit du côté du ministère du travail, du côté de ceux qui peuvent être amenés à écrire des textes ou écrire les futures circulaires ou les futurs décrets d'application. Pour essayer, donc, de proposer des processus ménageant des marges de manœuvre pour les uns et pour les autres et donc, sachant que, dans le tour d'horizon qu'on voudrait essayer d'entamer je dirais, à partir de septembre/octobre, il y aura, bien sûr, aussi des rencontres avec les différents partenaires sociaux pour présenter ce point de vue. Cela signifie que ce qui est intéressant pour nous c'est de commencer à tester un certain nombre de questions qui nous préoccupent.

On a, je pense, commencé à le faire aujourd'hui, mais je voudrais que l'espace de discussion qui nous reste maintenant soit un espace qui serve justement à entendre, je dirais, des préoccupations, à entendre des interrogations pour essayer de les travailler dans les semaines et les mois qui viennent et de notre côté essayer donc de faire des propositions plus concrètes. Donc est-ce qu'en termes d'interpellation il y a un certain nombre de points que vous voudriez faire apparaître plus fortement ? Moi j'ai des idées mais je vous laisse... ».

### Enseignante ?

- « Simplement parce que j'appartiens à l'éducation nationale, je trouve que le débat sur l'ergonomie [inaud.] même s'il y a des expérimentations actuellement pour former les futurs professeurs de l'enseignement technique ; bon, c'est quand même là où sont formés les enfants, les adultes, c'est là où le premier enseignement est donné et je pense que là il y aurait un effort de la SELF pour communiquer un peu plus. L'université a pris sa place mais l'éducation nationale en est encore au stade préliminaire alors que cela fait des années qu'il y a des tas d'expérimentations qui se font mais qui ne se diffusent pas à l'intérieur. Voilà ».

### M. COURTOIS

- « On peut rester sur le registre éducation nationale ? Bien, comment former en ergonomie ? Mais moi je pose une autre question aussi, pour le vivre pas quotidiennement mais souvent : c'est comment recruter des enseignants en ergonomie ? On a trouvé (je ne trouve pas que la solution qu'on est trouvée soit forcément exceptionnelle et toujours très intéressante...), donc là c'est un peu technique, mais c'est dans une commission de spécialistes qu'est la psychologie ; mais

comment recruter des préventeurs ? Là, je pense qu'il y a, au sens large, un problème majeur puisqu'il n'y a pas de commission de spécialistes qui correspondent à la prévention. Alors, c'est pas uniquement le problème de la SELF mais ça peut l'être aussi : de créer une commission de spécialistes qui soit prévention/ergonomie ».

#### **D. BONNIN**

- « J'en profite, par rapport à ces questions là, pour remercier la SELF qui (pour la première fois dans l'histoire du SNCE qui est courte évidemment par rapport à celle de la SELF) a invité le syndicat à prendre la parole sur une question en tant que telle et donc ça me semble un bon point de départ parce que ça veut dire qu'il y a une évolution, qu'il y a une reconnaissance, peut-être mutuelle.

On va vers ça et, du coup, je suis prêt à prendre (enfin en tant que président je pense que toute la commission sera d'accord par rapport à l'évaluation, la prévention des risques professionnels) la balle au bond et à participer avec les modalités qu'il faudra construire à une réflexion avec la SELF avec les médecins, etc. Et donc, dans ce cadre là, il me semble qu'on n'est pas encore très fort que ça soit bon peut être plus les médecins mais ça n'a pas tant l'air que ça, vu les discussions qu'il y a eu.

Mais ergonomes ou etc. on n'est pas très fort pour peser sur les décisions qui nous encadrent derrière, au niveau ministériel. Or là, il y a un décret d'application qui est en préparation de mise en œuvre de l'accord et il nous semble qu'il y a pas mal de points qu'il faudrait franchement, très rapidement essayer d'infléchir de façon à enrichir ça, à éviter certains écueils, etc. Donc que soit enrichi, du point de vue des médecins, la vision dont on a vu qu'elle n'était pas obligatoirement celle qu'il fallait et en posant les bonnes questions au niveau du ministère mais aussi la place évidemment pour nous, du conseiller en ergonomie qui est absent puisqu'on est dans un alinéa de l'organisation interentreprises, de la pluridisciplinarité dans la médecine du travail.

Or, il est évident que l'intérêt d'avoir des métiers différents c'est d'attaquer le problème par des bouts et des besoins différents. Le médecin c'est la santé, ok ; l'ergonome c'est le côté performance, par le besoin de l'entreprise qu'il peut attaquer les choses et les deux sont complémentaires donc mettre tout le monde dans le même paquet côté santé uniquement, c'est à mon avis pas très efficace. Donc c'est ça l'intérêt et puis...enfin bon, voilà. Alors, il y a cet axe là.

Et puis, après, on a parlé de formation, un axe qui se dessine peut-être, alors je prends des gants hein...par rapport à ce que raconte le ministère, pour l'instant c'est d'aller vers la formation d'acteurs de branches ou interpro. locaux qui seraient des animateurs du champ pour développer l'évaluation et la prévention des risques professionnels dans les petites entreprises, dans les PME. Là, il y a peut être aussi à réfléchir : comment attaque-t-on ça ? avec quels produits ? qui fait quoi ? ».

#### **A. GARRIGOU**

- « Ce que je retiens quand même de la journée (je pense que l'intervention de Philippe DAVEZIES ce matin nous a aidés à vraiment élargir la perspective) c'est que, d'une certaine manière, on est dans un système qui a tendance à reproduire un certain nombre d'erreurs et différentes histoires (de la silicose en passant par l'amiante et aux produits cancérigènes ) auraient tendance à le montrer.

Donc, je pense qu'il y a une vigilance, vraiment une nécessaire prise de recul critique par rapport à cet aspect. En même temps, il y a, quand même, une innovation réglementaire et cette innovation elle peut devenir en partie ce qu'on va décider d'en faire. Donc, je crois qu'il y a (il faut se l'approprier) probablement une grosse réflexion à faire sur la question des outils. Parce que, d'une certaine manière, ce sont les outils, à terme, qui vont structurer les échanges et qui

vont structurer les relations entre les personnes. Je crois que, force est de constater que, dans la plupart des cas la réflexion sur les outils a été peu discutée. Michel BERTHET en parlait ce matin, avec des divergences dans certains cas et j'ai pas l'impression que là il y a quelque chose qui est important à souligner.

Bon, la question de l'agrément, des conditions dans lesquelles cet agrément va être donné, par qui ? Est-ce que c'est régional, national ? Ça me semble aussi un axe déterminant pour se ménager des marges de manœuvre puisque le fait d'être repéré comme un acteur qui pourra agir sur l'organisation en santé au travail, c'est intéressant parce que l'organisation ça ouvre des portes côté entreprise ; mais, en même temps, cela veut dire qu'on peut rencontrer sur le terrain des gens qui sont des spécialistes de l'organisation et ne seront pas compétents en santé au travail. Donc, là, il y a un certain nombre d'avantages et d'inconvénients ; je crois qu'il faut peser autant du point de vue des structures que du point de vue du processus même qu'on pourra mettre en œuvre.

Alors, ce qui ressort aussi fortement, mais je pense qu'on avait tous en tête, que ce qui s'est joué aujourd'hui c'est, je dirais, autant vital pour les professionnels de l'ergonomie (qu'ils soient consultants ou ergonomes d'entreprise), que pour les chercheurs ou les enseignants en ergonomie puisqu'on est interrogé les uns les autres chacun aux limites de ce qu'on sait faire de ce qu'on doit développer, de ce qu'on doit faire avancer et je crois là les discussions ont confirmé les hypothèses qu'on pouvait avoir ce matin. Donc, ce que je trouve intéressant c'est la proposition qui a été faite par [Patrick Brochard ].

Il y a un conseil d'administration de la SELF le 3/07 où évidemment nous parlerons de cette proposition. Sans m'engager fortement, il y a de grandes chances, quand même, qu'on réponde positivement. Donc, il faudra voir aussi après avec Michel, avec Philippe ou avec un certain nombre d'entre nous, comment on va pouvoir travailler sur la durée dans ce groupe de travail pour arriver sur la base d'expériences concrètes, sur la base d'objectifs communs, à dégager des modalités au travers desquelles tout le monde se retrouvera ».

### **Tchibara ALETCHEREDJI**

- « Je m'excuse de cette intervention un peu tardive et je pense que Alain s'apprêtait à lever la séance. Je voulais juste dire : il me semble que la plupart de ce que nous sommes ici en train de chercher comme pistes d'actions, si j'ai bien compris ce qu'a dit Alain, le conseil d'administration de la SELF envisage quand même d'aller à la rencontre d'un certain nombre d'acteurs.

Alors, ce que je voudrais dire c'est que, au-delà de la qualité de la journée et des propositions (en tout cas des germes de propositions qui sortent) j'ai le sentiment que tout ça est plutôt principalement ancré dans le champ de la production des connaissances. Je dis ça comme ça pour aller vite et je me réfère à ce qu'a dit Philippe DAVEZIES ce matin : aujourd'hui la connaissance selon laquelle il y a 7 000 morts par an de cancers professionnels cette connaissance existe, je veux dire, la connaissance a été déjà produite. Toute la question est de dire comment on part de cette connaissance à l'action pour faire que ce soit autrement. Donc, mon souci est un peu de l'ordre de ce que nous disons là.

Comment on pousse jusqu'à produire un effet, en fait. Et bon alors, sans être trop rapide je sais que Philippe nous a dit, et tout le monde le constate « si vous voulez qu'on vous entende sur un sujet vous allez au tribunal, les médias s'en servent et puis voilà » alors c'est de dire sont ce que dans nos actions c'est simplement une action, on va sensibiliser les pouvoirs publics on va sensibiliser les partenaires sociaux, les syndicats d'un côté le patronat de l'autre, est-ce que ça suffirait pour que tout cet effort sur plan, sur le terrain de la connaissance porte effet. Et si c'était le cas contraire, qu'est-il possible d'envisager d'autre ? en termes courts.

C'est dans notre approche d'ergonome : qu'est-ce qu'on intègre pour susciter ce petit déclic qui fait que de la connaissance qu'on produit il y a d'autres choses qui s'ensuivent ? voilà. Alors évidemment, ce n'est pas une réponse ; c'est plutôt une question qui perturbe ; enfin, j'espère bien qu'on va pouvoir discuter de ça. Ou bien peut être faut-il former des gens qui démarchent les médias ».

#### **A. GARRIGOU**

- « Bon, bien le statut de la dénonciation a été abordé et peut être que les ergonomes l'ont pendant longtemps repoussé ou ont voulu s'engager dans une collaboration pour transformer, dans une collaboration pour concevoir. Je pense que, quand on s'engage dans une action de conception, on est amenés à être dans le même bateau que les concepteurs et là on ne peut plus être dans le registre de la dénonciation.

Mais, effectivement, c'est une question. Donc probablement que les connaissances existent, on pourrait même pousser plus loin, probablement que des méthodologies d'analyse existent puisque la connaissance existe, donc les points bloquants pourraient être en parti ailleurs. Et donc, là, ce n'est pas la pluridisciplinarité dans ce contexte là qui répondra à ces points bloquants. C'est un élément du débat qui est apparu fortement aujourd'hui. D'autres questions du même type que Tchibara ? ».

#### **O. AUPETIT**

- « J'interviens en tant que technicien dans un service de médecine du travail et il y a un point quand même effectivement très ergonomique et prévention qui n'a peut être pas été souligné : c'est le problème où, en fait, l'ergonomie intervient à la demande alors que la prévention va au-delà de la demande. Le problème en fait, c'est de prévenir et donc d'aller créer des besoins là où les employeurs, les salariés n'ont pas identifié les besoins. Alors que l'ergonomie, normalement, intervient uniquement à la demande.

Et c'est vrai que, là, il y a peut être aussi au niveau méthodologique une problématique : comment fait-on effectivement pour développer l'ergonomie si effectivement il n'y a pas de demande sur le terrain ? Voilà, c'était juste une remarque ».

#### **A. GARRIGOU**

- « Alors je pense qu'il y a aussi une question qui a été abordée tout à l'heure à table avec Pascale ETIENNE. Là, on voit qu'il y a un rapport au texte et un rapport à l'élaboration des textes et la conception des textes avec tous les effets en cascade qu'ils entraînent qui est une zone de floue sur laquelle peut être le fait d'aller rencontrer ceux qui ont réfléchi sur la pluridisciplinarité et qui ont en charge de l'écriture des circulaires, des décrets nous fera avancer ; mais on a l'impression que, là, il manque dans le tableau une description plus fine de ce qui s'y joue et puisque c'est ça qui, d'une certaine manière, va par la suite définir nos marges de manœuvre.

Donc, c'est un autre chantier ».

#### **P. ETIENNE**

- « Oui, juste un mot. Je pense que je suis un peu d'accord avec ce que disais tout à l'heure notre collègue Tchibara.

Moi, j'ai un sentiment qu'on a posé de nombreux problèmes, enfin que la discussion a été très intéressante, mais avant de faire une démarche en direction d'interlocuteurs publics il me semble qu'il y a un seuil qu'on a pas tout à fait franchi. Et je voudrais dire sur deux points : le premier c'est que l'intervention très percutante de Philippe DAVEZIES sur la séparation entre rôle d'alerte qui est d'ordre public et la gestion des compromis telle que le pratique de manière courante les ergonomes ; cette distinction là, dans l'état actuel du débat sur la prévention, me paraît aujourd'hui pertinente.

Mais, je dois dire qu'il y a 5 ou 6 ans (pour des raisons diverses sur lesquelles il serait trop long de revenir) je l'ai entendu faire d'une manière extrêmement précise dans une réunion interdisciplinaire sur la prévention organisée au CNAM par un certain nombre de gens, d'épidémiologistes, d'ergonomes, etc. Je dois dire qu'à l'époque, j'en étais pas réellement convaincu. Donc moi-même, j'ai évolué, je pense qu'il y a un certain nombre d'entre-nous qui n'ont pas forcément évolués.

Enfin, je pense que la discussion est encore vraiment d'actualité et ça impliquera, en particulier, ce genre de distinction des changements de pratique très importants pour les médecins du travail, selon qu'ils se situent du côté de l'alerte, de la veille ou du côté de la gestion des risques parce que les deux sont possibles et pour les ergonomes, enfin je dirais également et encore plus.

Et alors, je voudrais revenir sur un point que j'ai voulu soulever ce matin (qui a certainement été très mal compris) c'est que quand je disais que, pour moi, la dimension organisation du travail est telle qu'elle ressort de l'accord sur la santé et de la façon dont la pluridisciplinarité est mise en avant n'a pas de sens. Je voulais dire par-là que, autant que le métier d'ingénieur de technicien de prévention est identifié, même s'il peut être dépassé (comme l'évoquait tout à l'heure le collègue du syndicat des ergonomes), à juste titre.

Le métier de médecin du travail existe depuis plusieurs dizaines d'années, par contre le métier du côté de l'organisation n'existe pas et donc pour moi, c'est aussi un handicap lourd avec lequel on part, parce qu'on part sur une piste qui est fautive, qui n'est pas réelle, c'est un mot creux qui correspond à un compromis un peu vaseux entre des gens qui auraient voulu certainement mettre une institution (l'ANACT pour la nommer), d'autres qui ne voulaient rien du tout ou pas grand chose et je pense que c'est un point de départ qui nous handicape. Parce que, faire valoir le point de vue de la SELF, de l'ergonomie, et le coller à ce truc très mou, encore plus mou que l'ergonomie qui est la dimension organisationnelle ça va pas être de la tarte et il n'est pas sûr, en plus, qu'on soit très d'accord parce que des pratiques d'ergonomes intervenants il y en a beaucoup. Et donc, j'ai l'impression qu'en prenant en charge cette prétendue ou soi-disant dimension organisationnelle, on avance dans un terrain extrêmement peu balisé.

Donc, tout ça pour dire qu'après le travail d'aujourd'hui, à mon avis, il y a un très gros travail de reformulation et de consolidation qui échouera apparemment au conseil d'administration de la SELF. Mais, j'ai l'impression qu'il faudrait des lieux ou des moments avant de propulser des propositions dans le débat public ; des lieux et des moments de validation et je ne les sens pas très bien. Par exemple, je ne sais pas qui d'entre nous va faire le voyage à Montréal (c'est tout à fait légitime qu'il y ait un congrès de la SELF qui se tienne là-bas) enfin, ce n'est pas évident pour beaucoup qui ne sont pas extrêmement disponibles pour y aller.

Donc, je m'interroge sur les lieux et les moments de validation de propositions qui, si elles s'adressent au MEDEF, aux syndicats, au ministre de l'emploi, devront forcément être assez précises. Donc, j'ai l'impression qu'il manque peut-être une étape intermédiaire. Donc à vous de reprendre la balle ».

## **A. GARRIGOU**

- « Je suis conscient du travail de formalisation qui nous attend et des validations intermédiaires nécessaires pour arriver à dégager quelque chose. Mais, en même temps, si les textes s'écrivent, c'est le risque aussi d'arriver après les textes. Donc, quel compromis fait-on ? jusqu'à quel niveau d'élaboration faut-il attendre pour pouvoir rencontrer les gens ? Probablement qu'à un moment donné il va y avoir une décision à partir des moyens, disons des éléments qu'on aura réunis, il faudra quand même qu'on provoque des rencontres. Mais je suis conscient de cette difficulté. D'autres questions ? ».

## **Y. COURTOIS**

- « Pourquoi, pour créer tous ces textes, n'a-t-on pas voulu des ergonomes, des médecins du travail et des préventeurs ? Moi j'aimerais bien connaître la réponse à cette question ».

## **P. ETIENNE**

- « Je n'ai pas la réponse. On pourrait faire une analyse ergonomique et enfin, non seulement une analyse de l'activité, mais une analyse ergonomique du travail de la production de texte. Je crois que François DANIELLOU a analysé le travail des gens qui rédigent des appels d'offre du côté du ministère des finances. Je n'ai pas lu son travail mais, je sais qu'il a jeté des jalons dans ce sens là ; c'est certainement très intéressant et là c'est un peu le même problème. Il faudrait voir pourquoi, à quelle logique obéit le travail de rédaction de texte et ça n'obéit pas à une logique, de manière générale de larges débats, des problèmes de prise en compte de tous les intérêts en présence, etc.

C'est une logique relativement taylorienne, secrète et qui est un héritage de l'ère Napoléonienne plus que de la démocratie participative des années...je ne sais pas très bien combien, voilà ».

## **A. GARRIGOU**

- « Dans un contexte où, quand même, ce qui ressort aujourd'hui (et les différents points de vue vont dans ce sens) c'est une inquiétude, quand même, sur les limites du rôle des partenaires sociaux ou en tous les cas de leur prise en compte des questions de la santé dans les discussions actuelles ; il y a eu, quand même, des interrogations et des sonnettes d'alarmes fortes sur les limites d'une certaine forme de paritarisme dans la conduite du projet sur la pluridisciplinarité ».

## **D. BONNIN**

- « J'avais un peu commencé en disant qu'il fallait aussi travailler au niveau du ministère des décrets, etc.... l'autre position claire que l'on a je pense, au niveau du syndicat, c'est de dire qu'à long terme, ce qui est intéressant pour nous, c'est de développer l'ergonomie et le marché de l'ergonomie puisque nous on fait du conseil payant ; donc c'est le marché qui compte. Donc, ça nous vient directement de la demande des entreprises.

Alors, c'est sûr qu'un certain nombre de nous travaillent sur des dispositifs aidés, c'est évident, mais ce n'est pas l'avenir. Ca ne peut pas être l'avenir du développement de l'ergonomie que de se baser uniquement sur des dispositifs aidés. Donc, quand je disais tout à l'heure que notre axe était de bien montrer que faire de la prévention c'est faire de la performance globale (on est plusieurs dans le syndicat à essayer de théoriser cela, de mettre cela sous forme méthodologique, théorique, etc.) et, là-dessus, il se trouve qu'on est au moins, je pense peut être plus ou moins trois dans la salle à avoir un papier, une communication à la SELF de Montréal donc on y va pour...qui tournent autour de : ergonomie et management, ergonomie et performance globale dans les TPE, etc.

Donc, je pense que, c'est un sujet qui, même s'il est émergent, on s'y «coltine » parce que nous estimons que c'est l'avenir de la profession. Donc, du coup, ça devient quand même un axe important. On ne peut pas se dire : on va vivre tout le temps sur de l'expérimentation de politique et du dispositif aidé.

Ce qu'il faut, c'est qu'on arrive à créer un vrai marché, une vraie demande des entreprises qui, à ce moment là, auront compris que pour faire de la performance globale c'est dans le cadre aussi du développement durable. Cela ouvre un débat trop long à exploiter ici, mais enfin, la performance globale ça passe par de la prévention, comme un outil de la performance globale ».